







Pièces obligatoires à fournir pour toute(s) demande(s)





Un dossier complet permet d'évaluer vos besoins plus facilement. Il faut transmettre tous les documents qui vous semblent importants pour que nous puissions prendre les décisions adaptées.

<input checked="" type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Le formulaire de demande MDPH (Cerfa N°15692*01)</u>, complété, daté et signé.
<input checked="" type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Le certificat médical de la MDPH (original, Cerfa N°15695*01)</u>, complété par un médecin, signé et daté de moins d'un 1 an lors du dépôt de la demande. Vous pouvez joindre toute copie de document médical complémentaire comme des rendus d'examens, sauf les radiographies, échographie, IRM...
<input checked="" type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>La photocopie d'un justificatif d'identité de la personne concernée par la demande :</u> <p>Pour les majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Photocopie lisible recto et verso de la carte d'identité, ou du passeport pour les français et pour les ressortissants de l'espace économique européen. ✓ Photocopie lisible recto et verso du titre de séjour en cours de validité pour les ressortissants hors communauté européenne. <p>Pour les mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Justificatifs d'identité des parents et justificatif d'identité du mineur ou copie du livret de famille, ou extrait de l'acte de naissance. ✓ Pour les mineurs hors union européenne, un titre de séjour en cours de validité des parents.
<input checked="" type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois :</u> quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, de téléphone... avis d'imposition, attestation d'assurance habitation, relevé de la CAF. <p>Situations particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les personnes hébergées : un justificatif de domicile + une attestation sur l'honneur de la personne qui héberge avec la date d'entrée dans le domicile. Fournir aussi la pièce d'identité de la personne qui héberge. ✓ Mentionnant la date d'entrée dans le domicile et le titre d'identité de l'hébergeant. ✓ Pour les personnes sans résidence stable : une attestation de domiciliation ou d'élection de domicile auprès d'un organisme agréé. ✓ Pour les personnes en établissement : une attestation de l'établissement avec la date d'admission + les justificatifs des 3 derniers mois avant l'admission dans l'établissement.
<input type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour les majeurs</u> bénéficiant d'une mesure de protection juridique, fournir la photocopie du jugement de sauvegarde de justice, de curatelle, de tutelle, d'habilitation familiale. ✓ <u>Pour les mineurs</u> la photocopie du jugement de l'autorité parentale.

Pièces spécifiques : à fournir selon les demandes formulées

<input type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>En cas de déficience visuelle</u>, joindre le volet 2 (ophtalmologique) avec le champ visuel. <u>Ce document est à demander à la MDPH.</u> ✓ <u>En cas de déficience auditive :</u> ✓ Joindre un audiogramme <u>de moins de 6 mois</u> réalisé par votre ORL si vous avez plus de 60 ans et êtes retraité, joindre un audiogramme d'avant vos 60 ans.
--------------------------	---	--

Pièces demandées pour la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

<input type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> • Document justifiant de votre situation au regard de l'emploi (fiche de paie, demandeur d'emploi, stagiaire, retraité...).
<input type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Devis de moins de 6 mois de l'aide demandée</u> (aides techniques, frais de transport, aménagement du logement...). Lors de l'évaluation un devis actualisé pourra être demandé.
<input type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour une demande de PCH handicap sensoriel :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Handicap auditif :</u> ✓ Devis normalisé <u>de moins de 6 mois</u> de votre demande de prothèses auditives et/ou du matériel spécifique que vous souhaitez acquérir ou facture de moins de 6 mois si déjà achetées. ✓ Attestation en cours de validité de vos droits à la sécurité sociale ou attestation CSS (complémentaire santé solidaire) ✓ Ordonnance de l'ORL de moins d'un an de vos appareils auditifs. ○ <u>Handicap visuel :</u> ✓ Devis normalisé <u>de moins de 6 mois</u> ou facture des aides techniques adaptées que vous souhaitez acquérir ou facture de moins de 6 mois si déjà achetées.
<input type="checkbox"/>		<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Pour une demande d'aménagement du poste de conduite du véhicule :</u> ✓ Photocopie recto / verso du permis de conduire aménagé du demandeur.

Pour toutes précisions supplémentaires ou compléments d'information, vous pouvez contacter directement la MDPH de Paris